

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du lundi 19 novembre 2012

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. TRAHARD et M. BORDAT

Convocation envoyée le 12 novembre 2012

Publié le 20 novembre 2012

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 74

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 5

SCRUTIN : POUR : 79

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

### Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Pierre PRIBETICH	M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA
M. Gilbert MENUET	M. Christophe BERTHIER	M. Michel ROTGER
Mme Colette POPARD	M. Philippe DELVALEE	Mme Louise BORSATO
M. Rémi DETANG	Mme Anne DILLENSEGER	M. François NOWOTNY
M. Jean-Patrick MASSON,	M. Mohamed BEKHTAOUI,	Mme Christine MASSU,
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA,	M. Michel FORQUET
M. Jean-François DODET	Mme Christine DURNERIN,	M. Claude PICARD
M. François DESEILLE	Mme Elizabeth REVEL	M. Pierre PETITJEAN
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Elisabeth BIOT,	Mme Claude DARCIAUX
M. Michel JULIEN	Mme Christine MARTIN	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL,	Mme Nathalie KOENDERS	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE,	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Philippe GUYARD
Mme Catherine HERVIEU	ARCHEREY	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. François-André ALLAERT	M. Alain MARCHAND,	M. Gilles MATHEY
M. Jean-Claude DOUHAI,	M. Mohammed IZIMER	M. Jean-Claude GIRARD
M. Jean-Paul HESSE	Mme Hélène ROY,	M. Patrick BAUDEMMENT
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Myriam BERNARD,	Mme Geneviève BILLAUT
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD,	M. Murat BAYAM
M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY,	M. Michel BACHELARD
M. Dominique GRIMPRET	M. Jean-Yves PIAN	M. Rémi DELATTE
M. Didier MARTIN	Mme Stéphanie MODDE	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Philippe CARBONNEL	M. Norbert CHEVIGNY
M. André GERVAIS	M. Alain LINGER	M. Gilles TRAHARD,
M. Alain MILLOT	M. Franck MELOTTE	Mme Noëlle CABBILLARD.

### Membres absents :

M. Patrick CHAUPUIS	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Gérard DUPIRE,
M. Gaston FOUCHERES	Mme Nelly METGE pouvoir à Mme Colette POPARD
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD.

---

**OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME**

**Dijon - Lignes de tramway - Cession de Kiosques commerciaux**

La réalisation des lignes de tramway s'est également traduite par une profonde requalification des espaces publics urbains, comme en témoigne notamment la nouvelle configuration des places Darcy et de la République.

Afin d'accompagner le réaménagement qualitatif des espaces publics pour les usagers et de conforter la dynamique commerciale, des kiosques destinés à l'accueil de commerces ou de services ont été réalisés par le Grand Dijon.

La construction de ces kiosques est intervenue dans le cadre global des travaux d'aménagement prévus de façade à façade et en application notamment du procès-verbal de mise à disposition des emprises publiques liées au passage du tramway, établi entre la Ville de Dijon et le Grand Dijon.

Ces quatre kiosques sont situés place Darcy, esplanade Erasme et place de la République, pour deux d'entre eux.

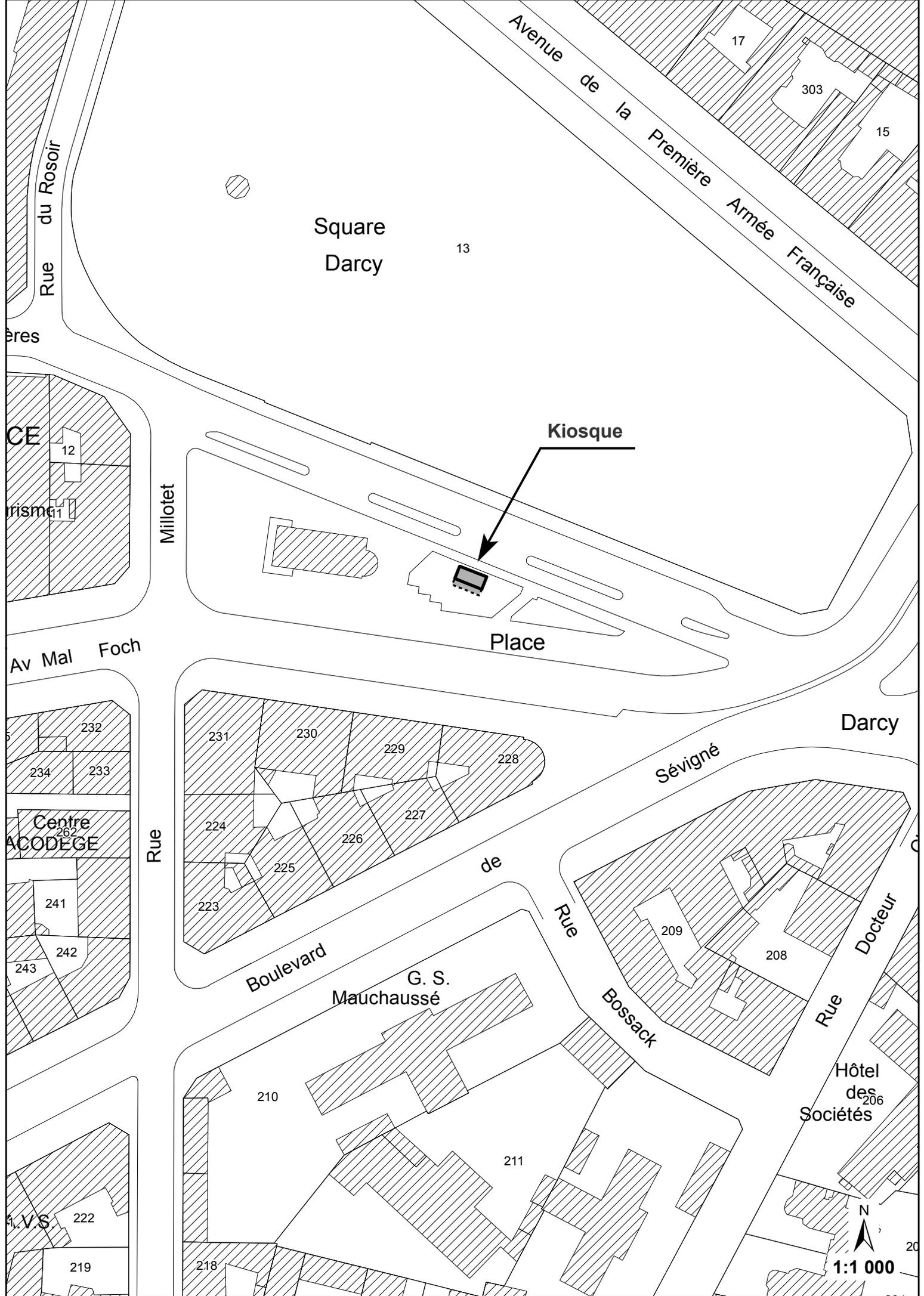
Le Grand Dijon n'ayant pas vocation à conserver la propriété de ces équipements, ni à en assurer la gestion, il convient que la Ville de Dijon procède à leur reprise.

Celle-ci interviendra moyennant le montant total de 280 000 € TTC, équivalant aux coûts de construction, d'aménagement et d'installation. Ce montant sera acquitté par la Ville selon l'échéancier suivant : un versement annuel de 46 666,67 €, pendant six années, à compter de janvier 2013.

Vu l'avis de la Commission

**LE CONSEIL,  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
DÉCIDE :**

- **d'autoriser** la cession au profit de la Ville de Dijon des quatre kiosques commerciaux et de leurs terrasses situés place Darcy, esplanade Erasme et place de la République ;
- **de dire** qu'il sera procédé à cette cession moyennant un montant total de 280 000 € TTC, correspondant aux coûts de construction, d'aménagement et d'installation de ces édifices, qui sera acquitté par la Ville de Dijon en six versements annuels de 46 666,67 €, le premier versement intervenant en janvier 2013 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté de l'agglomération dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier.



Rue du Rosoir

Avenue de la Première Armée Française

Square Darcy

13

17

303

15

ères

CE

12

risma

11

Millotet

Kiosque

Place

Av Mal Foch

Darcy

232  
234 233

231 230 229 228  
224 227 226  
225 223

Sévigné

Centre  
ACODEGE

Rue

de

241  
242  
243

Boulevard

Rue

209

208

Rue Docteur

G. S.  
Mauchausse

Bossack

1. VS. 222

Hôtel  
des  
Sociétés

210

211



1:1 000

219

218

20

Service mortuaire

Faculté de médecine  
et de pharmacie

Kiosque

Centre Hos

Institut européen  
des sciences du goût  
et de l'ingestion

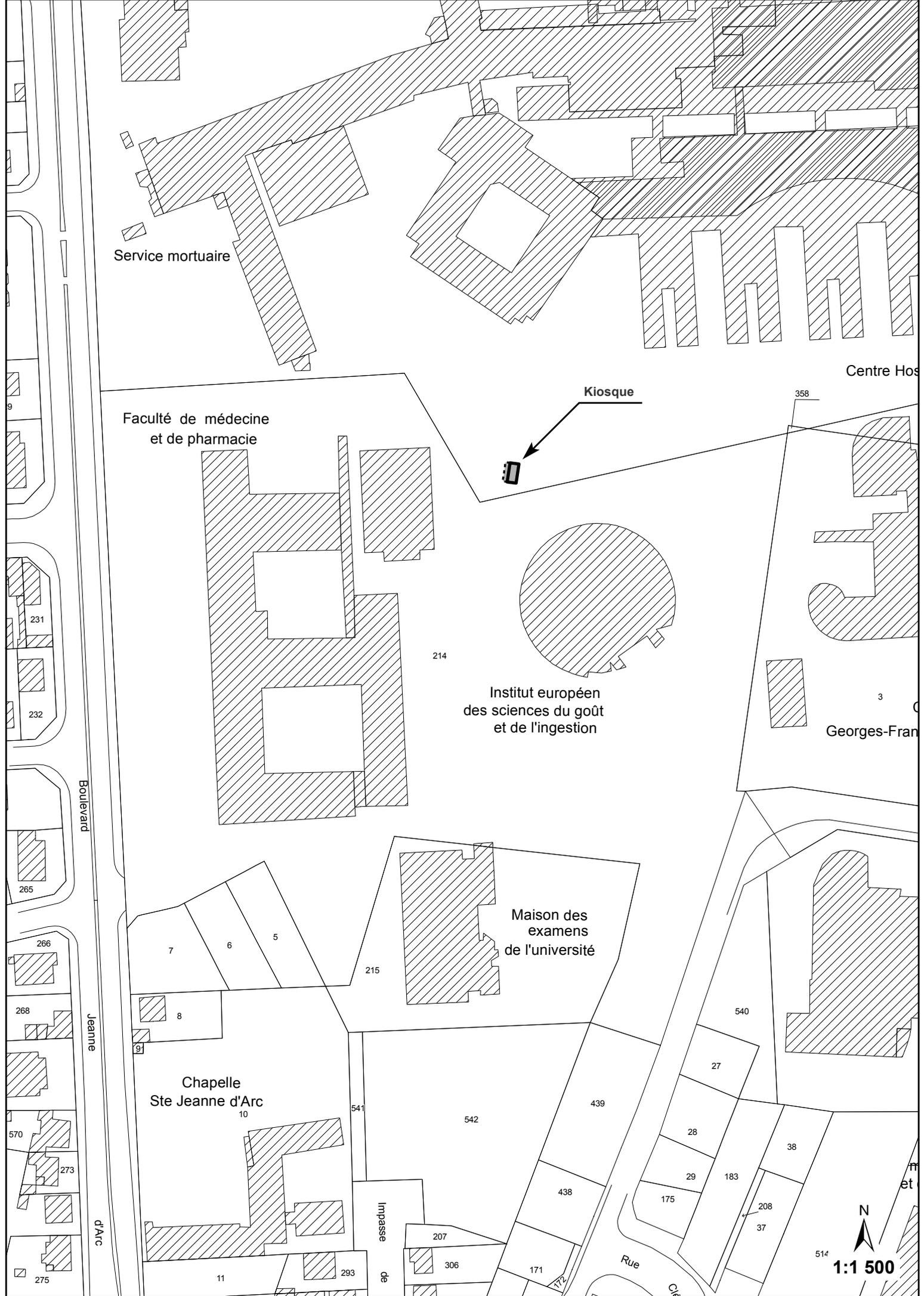
Georges-Fran

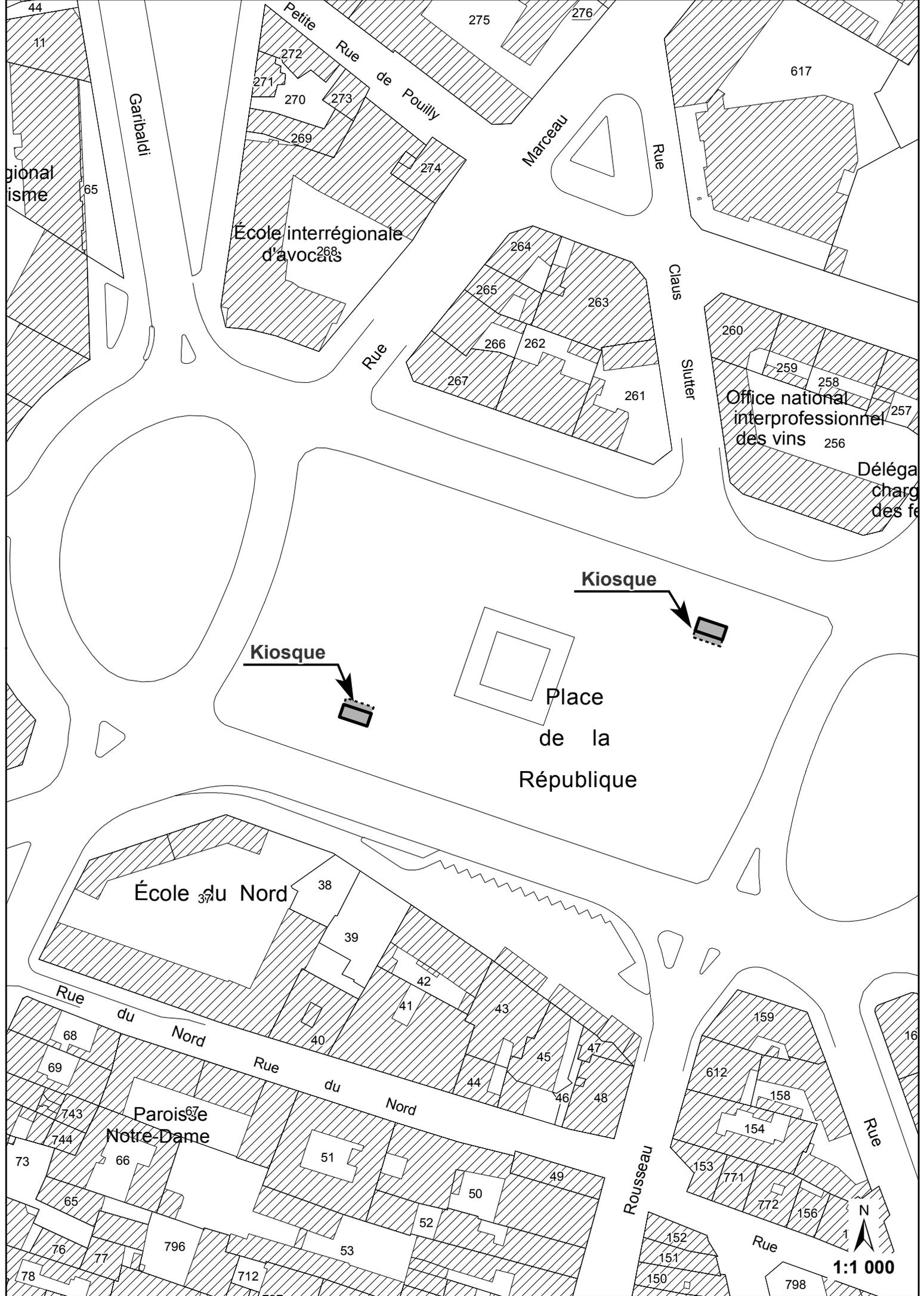
Maison des  
examens  
de l'université

Chapelle  
Ste Jeanne d'Arc



1:1 500





gional  
isme

Garibaldi

Petite Rue de Pouilly

Marceau

Rue

Claus

Sluiter

École interrégionale d'avocats

Office national interprofessionnel des vins

Déléga chargé des f

Kiosque

Kiosque

Place de la République

École du Nord

Paroisse Notre-Dame

Rue du Nord

Rue du Nord

Rousseau

Rue



1:1 000